

Réussir la lutte de la BVD

Comment se protéger ?

Il existe des moyens pour prévenir l'infection du troupeau par la BVD.

La **prévention** passe avant tout par une maîtrise efficace des facteurs de risque.

Introduction

- Isolement et dépistage virologique des bovins sans garantie "bovin non IPI".
- Dépistage des veaux nés de femelles gestantes achetées.

Gestion du pâturage

- Limitation des contacts directs entre cheptels (doubles clôtures et organisation du pâturage).

Rassemblement de bovins

- Vaccination avant participation ou isolement pendant 21 jours minimum au retour des bovins et recontrôle.

Matériel contaminé

- Nettoyage et désinfection du matériel (bottes souillées, pinces, mouchettes, bétailières, ...).

Comment lutter ?

En exploitation infectée, la lutte passe par :



- le dépistage et l'élimination des bovins IPI,



- la vaccination du cheptel reproducteur si les facteurs de risque ne sont pas maîtrisables,



- le contrôle par prise de sang du statut des bovins introduits.



Programme d'éradication

Une lutte efficace contre la BVD ne peut s'envisager que si **tous les éleveurs combattent le virus en même temps**. C'est la raison pour laquelle un programme de lutte obligatoire d'éradication est nécessaire !

Objectifs du programme

- Stopper les pertes sanitaires et économiques de la BVD.
- Éviter les contaminations entre élevages.
- Faire chuter le nombre de bovins IPI le plus rapidement possible.
- Qualifier l'intégralité des bovins avec la garantie "bovin non IPI".
- Assurer la valorisation commerciale de nos bovins en France et à l'étranger.

Le programme

